



ÉTÉ 2025

TOUR DU VERCORS-DIOIS EN FAMILLE AVEC LES ÂNES

Randonnée accompagnée avec des ânes

5 jours, 4 nuits, 5 jours de marche

Le Vercors, **écrin de verdure** parsemé de **hameaux vivants**, grandes fermes et d'alpages ensoleillés, connaît une **vie paisible** de moyenne montagne.

LE territoire idéal à **parcourir en famille**, à un rythme propice à la **contemplation**, avec un nouveau compagnon malicieux aux grandes oreilles qui plaira à votre petite tribu !

L'**âne** est un **partenaire de randonnée affectueux**, aimant la compagnie et débordant de personnalité. **Pour transporter vos bagages**, vous aurez à disposition sa bonne aisance sur les sentiers et son énergie à revendre !

Au sein d'un groupe constitué de plusieurs familles, il est certain que vos enfants vont se faire de nouveaux amis ! Ensemble, ils partagent cette **expérience exceptionnelle** de la vie en **pleine nature**. Tous auront l'occasion de développer leur sens de l'autonomie en étant mis à contribution pour monter le campement et prodiguer soins (et câlins complices) aux ânes.

Votre guide partagera toutes ses connaissances ... les plantes, la géologie et les animaux du Vercors n'auront plus aucun secret pour les esprits curieux. Une fois notre campement installé, il ne manquera pas d'idées pour aller crapahuter autour dans les prairies, visiter les fermes ou trouver un coin de baignade improvisée.

Un séjour enchanteur pour petits et grands !

Les plus de ce séjour :

- La compagnie des ânes et d'un guide spécialisé,
- Un programme de randonnée conçu pour le rythme des enfants,

- Des nuits inoubliables en bivouac pour aiguïser leur sens de l'aventure !
- Un circuit en boucle qui facilite votre accès

PROGRAMME

Jour 1 : Combeau - Bivouac de Gerbeau (1300 m)

Accueil à 10 h à la gare de Die. Transfert dans le bucolique Vallon de Combeau où nos ânes ont leurs quartiers d'été. Pique-nique près de la mare puis c'est le départ pour la grande aventure. Nous franchissons le rocher de Combeau par le Col de Côte Chèvre puis descendons sur le très beau bivouac de Gerbeau, qui offre une incroyable vue panoramique sur la vallée.

Nuit en campement.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

3 h de marche. M : 170 m. D : 250 m.

Jour 2 : Bivouac de Gerbeau - Refuge de la Tour (1340 m)

Après une courte descente, nous suivons la vallée du Sareymond jusqu'à la ruine de la ferme du Désert où les Huguenots se retrouvaient pour leurs assemblées secrètes. Un sentier balcon dans une magnifique hêtraie nous conduit au Col de la Plainie. Nous traversons sous la Montagne de Bellemotte qui abrite de nombreux chamois pour rejoindre le refuge de la Tour, idéalement situé dans les pâturages face au Jocou.

Nuit en refuge

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

5 à 6 h de marche. M : 400 m. D : 350 m.

Jour 3 : Refuge de la Tour - Combeau (1400 m)

C'est par un chemin au coeur de la forêt que nous rejoignons la crête et les superbes alpages de Jiboui. Puis, à partir du Col de Menée, nous suivons la Crête de la Grande Leyrie qui nous ramène doucement dans le Vallon de Combeau par le Col de la Lauzette.

Nuit en refuge ou en campement. Dîner au refuge.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

5 à 6 h de marche. M : 450 m. D : 400 m.

Jour 4 : Combeau - La Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors (env.1600 m)

Nous partons à la découverte de la Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors. Après un affût aux marmottes dans la prairie de l'Essaure, nous atteindrons les crêtes pour un magnifique belvédère sur les sommets voisins du Dévoluy et de l'Oisans et sur le Mont-Aiguille, montagne emblématique du massif. Nous choisirons un emplacement de bivouac idéal en pleine étendue sauvage avant de dormir dans le silence de la montagne.

Nuit en campement

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

3 à 4 h de marche. M et D : de 300 à 500 m.

Jour 5 : La Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors

Nous flânon au coeur de la Réserve en s'amusant à découvrir les fleurs et les traces d'animaux. Nous pouvons chercher à observer bouquetins et chamois avant de redescendre à l'auberge de Combeau. Un dernier câlin à nos ânes et c'est le retour à la gare de Die pour 17h.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

3 à 4 h de marche. M et D : de 300 à 500 m.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à 10 h à la gare de Die le J1.

Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour ?

Office de Tourisme de Die et du Diois

Tel : +33(0)4 75 22 03 03 ou contact@diois-tourisme.com

www.diois-tourisme.com

Arrivée en train

Gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.

Consultez les horaires sur www.sncf-connect.com

Arrivée en voiture

Depuis Grenoble, direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die. De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

DISPERSION

Le J6, retour à la gare de Die pour 17h.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5.

Circuit familial sans difficultés particulières. Il faut néanmoins être en bonne forme physique.

Enfants à partir de 7 ans.

HEBERGEMENT

2 nuits en campement sous des tentes 2 ou 3 places. Les tentes et le matériel de cuisine sont fournis. Une tente « salle à manger » est prévue en cas d'intempéries.

2 nuits en refuges de montagne en dortoirs.

L'auberge de Combeau offre une terrasse, salle de restaurant avec cheminée et à l'étage des dortoirs de 6 places avec 2 douches et 2 toilettes.

Le refuge de la Tour est un lieu associatif géré par un collectif de 500 personnes ayant l'envie de préserver un espace d'accueil pour les randonneurs dans une nature préservée magnifique. Le dortoir rustique dispose d'un poêle. Il y a douche chaude et toilettes sur place.

Les repas

Ils sont préparés par l'accompagnateur en bivouac. Un coup de main ponctuel est plus que le bienvenu ! En refuge, ils sont préparés par nos hôtes. Les pique-niques sont copieux et préparés à partir de produits régionaux.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Le reste est porté par nos compagnons les ânes. Nous vous demandons de limiter le poids à faire porter par les ânes à 5 kg et vous fournissons un petit sac marin pour les contenir.

GROUPE

5 à 12 personnes maximum

ENCADREMENT

1 accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat), habitué au maniement des ânes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos affaires seront réparties entre votre petit sac à dos, prévu pour la journée, et un petit sac souple que nous vous fournissons, qui sera transporté par les ânes. Le poids de ce petit sac **ne devra pas dépasser 5 kg** par personne. Votre guide vous aidera à faire votre packaging et à laisser le superflu au départ du circuit.

- Un sac à dos d'une contenance de 20 litres pour les adultes et 15 litres pour les enfants pour porter les affaires de la journée
- Des t-shirts techniques et respirants (pas de coton)
- Un sweat en polaire
- Une doudoune
- Un bonnet et des gants légers
- Une veste imperméable et respirante avec capuche
- Un short et un pantalon de marche
- Des chaussettes de randonnée à bouclette

- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une gourde d'1,5 litre minimum (ou poche à eau, pipette)

Chaussures et matériel technique

- Chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence
- Une paire de chaussures légères pour la soirée
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs)

Couchage

- Un sac de couchage de montagne (0°C confort)
- Un drap-sac en polaire ou en soie peut améliorer la température de confort de votre sac de couchage si ce dernier n'est pas suffisant.
- Un matelas gonflant de trekking (type MT500 air de chez Decathlon) ou un matelas mousse de trekking (type MT100 de chez Decathlon)
- Un drap-sac et une taie d'oreiller pour les nuits en refuge

Ne sous-estimez pas les températures, en montagne même en plein été, les soirées et les nuits sont froides, un changement de météo ou du vent fait rapidement dégringoler le thermomètre.

Pharmacie

Petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, tire-tique, médicaments personnels.

Prévoyez des dosages adaptés pour les enfants.

Divers

- Un petit Tupperware, un gobelet, des couverts et un couteau de poche
- Une paire de lacets de rechange
- Un maillot de bain
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une aiguille et du fil
- Une pochette antiviol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Du 7 au 11 juillet

Du 14 au 18 juillet

Du 21 au 25 juillet

Du 28 juillet au 1er août
Du 4 au 8 août
Du 11 au 15 août
Du 18 au 22 août
Du 25 au 29 août 2025

Adultes et enfants de + de 12 ans: **720 €**
Enfants de 7 à 12 ans : **620 €**

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension complète sur l'ensemble du circuit (2 nuits en campement et 2 nuits en refuge)
- Le prêt des tentes
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne spécialisé dans les voyages avec les ânes
- La présence des ânes de bât et de compagnie pour le portage des bagages
- Les transferts aller et retour de la gare de Die au vallon de Combeau

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les assurances annulation et rapatriement
- les visites et activités non prévues au programme
- les frais d'inscription

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence